# 

* Date : 11-08-2005
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2005727995
* Author :

Tribunal de premiere instance de Tournai
Par acte n° 05-360 dressé au greffe du tribunal de première instance de Tournai, province de Hainaut, le 4 août 2005 :
Mlle Donatienne d'Harveng, domiciliée à Tournai, rue Royale 75/11, agissant en qualité de mandataire de Meesschaert, Geneviève Cécile, née à Halle le 4 mars 1966, domiciliée Remincourt 29, à 7864 Lessines (Deux-Acren), agissant en qualité de mère et tutrice légale de ses enfants mineurs :
Walravens, Morgan Daniel, né à Braine-le-Comte le 28 novembre 1990;
Walravens, Iron Jean, né à Braine-le-Comte le 28 novembre 1990;
domiciliés tous deux Remincourt 29, à 7864 Lessines (Deux-Acren);
autorisée par une ordonnance du 13 juin 2005 de M. le juge de paix du canton d'Ath-Lessines, siège de Lessines, et dont une copie nous a été produite;
en vertu d'une procuration qui restera annexée à l'acte,
lequel comparant a déclaré vouloir accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de Walravens, Dany Jean Claude Ghislain, né le 1
er mars 1965 à Braine-le-Comte, en son vivant domicilié à Meslin-l'Evêque, chaussée de Bruxelles 337, bte 6, décédé à Ath (Meslin-l'Evêque) le 26 mars 2005.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, au domicile élu dans les trois mois de la présente insertion.
L'élection de domicile est faite chez Me Luc Thomas, notaire à Ollignies, chaussée Victor Lampe 125.
Tournai, le 4 août 2005.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Cl. Verschelden.